

Conseil municipal du vendredi 23 mars 2012

1) comptes administratifs et de gestion.

Les comptes administratifs, comptes de gestion ainsi que l'affectation des résultats sont adoptés à l'unanimité par les conseillers municipaux.

2) Subventions

Le maire présente au Conseil municipal les résultats des travaux de la commission chargée d'examiner les demandes. Cette année encore, la commission a privilégié l'aide matérielle à l'aide financière. Le Conseil, à l'unanimité, adopte les propositions faites par celle-ci.

3) Taxes locales

Les taux 2011 sont reconduits à l'identique.

4) Avant budget

Il était envisagé la création d'un emploi supplémentaire (20h) aux services techniques afin de pérenniser la situation de M. Travert. Le Conseil renonce à cette création.

5) Budgets 2012

Afin de ne pas recourir à l'emprunt, la commission budget propose au Conseil d'étaler sur deux ans les investissements qui avaient été listés cet automne. Cette année verra donc encore un gros effort de mise aux normes de nos réseaux, la réhabilitation de la cuve de notre château d'eau et la protection de nos captages. Une pause dans le domaine des réseaux sera faite l'an prochain afin de pouvoir investir dans la réhabilitation du Centre bourg, suite à l'étude en cours du CAUE.

Les budgets, établis sur ces bases, sont adoptés à l'unanimité par le Conseil.

6) Réfection de la cuve du château d'eau.

Le maire présente trois propositions. C'est la proposition de l'entreprise EMTS qui est retenue.

7) Le Conseil accepte le renouvellement avec le centre de gestion de la convention « médecine de prévention ».

8) Le Conseil décide d'offrir la carte « Avantages Jeunes » à tous les jeunes du village ayant entre 11 et 25 ans. Une date limite d'inscription pour l'obtention de celle-ci sera fixée prochainement et l'information sera donnée dans le Corbinusien d'avril.

9) Ouvertures diverses

L'étang communal sera ouvert à la pêche à compter du 1^{er} avril.

La plateforme chargée d'accueillir les déchets verts des habitants de la commune sera ouverte à nouveau, chaque samedi de 9h à 11h30, à compter du 14 avril.

10) Zone commerciale

Des dépôts de gravats, de déchets inertes divers sont faits sur les terrains non encore occupés, de part et d'autre de la chaussée. Monsieur le Maire et les services de la DDT se sont rendus sur place et les propriétaires contactés afin que tout soit remis en ordre dans les meilleurs délais.

11) vente de bois.

La proposition faite par l'entreprise Deschaseaux, suite à la vente réalisée à Aibre (Doubs), est acceptée par le Conseil.

12) Divers

Le Conseil décide de ne pas donner suite à la proposition d'achat de la maison Champy.

Une campagne de photos aériennes du village sera réalisée cet été et verra la réalisation d'un CDrom, libre de droits.